

Je veux remettre les français au coeur de la vie politique.

Les Français n'attendent pas de grand soir constitutionnel ou de VIème République. Ils attendent que les pratiques de leurs responsables publics deviennent plus représentatives, plus responsables et plus efficaces. Ils souhaitent enfin que la politique reste une vocation et non une profession et qu'un renouvellement régulier des élus et de ceux qui les entourent soit assuré. (Emmanuel Macron)

DIAGNOSTIC

- Une politique en manque de confiance.

Les Français s'engagent. Le taux de participation aux élections présidentielles n'a pas baissé depuis soixante ans : il était de 80% au deuxième tour en 2012. 375 000 citoyens sont conseillers municipaux à titre bénévole. 16 millions de Français s'engagent comme bénévoles...

Mais la défiance envers les politiques n'a jamais été plus grande.

- Une politique en manque d'efficacité.

Chaque loi nécessite presque un an de débats parlementaires. Des procédures trop lentes engendrent des textes trop complexes, mal maîtrisés. Ainsi, le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, déposé au Parlement avec 64 articles, en faisait 215 à sa promulgation.

La politique est devenue une profession réglementée :

- Au gouvernement : 90% des ministres de la Vème République jusqu'ici étaient des hommes.
 - Au Parlement : 40% des députés français le sont depuis plus de 10 ans.
 - Dans les syndicats : moins de 5% des adhérents des grandes confédérations syndicales ont moins de 30 ans.
-

PROPOSITIONS (en rouge celles qui étaient dans le programme)

- **Objectif 1 : Un personnel politique qui représente les Français.**

Nous voulons renouveler nos élites.

Aujourd'hui, la fracture s'accroît entre une classe politique et une France qui ne se sent pas représentée par des élus et une haute fonction publique trop éloignée de la vie civile.

Demain, tous nos concitoyens de bonne volonté doivent pouvoir accéder à des fonctions politiques ou administratives, selon leurs compétences et leur implication. Les partis politiques gagneront à renouveler leurs candidats.

- **Nous instaurerons le non-cumul des mandats dans le temps. On ne pourra exercer plus de trois mandats identiques successifs.**
- **Nous modulerons le financement des partis politiques en fonction du renouvellement des candidats investis par le parti.**
- Nous ouvrirons les postes d'autorité dans l'Etat à toute personne pouvant justifier d'une expérience et d'une compétence utiles au service de l'État, notamment au travers de l'exercice de responsabilités politiques.
- **Nous supprimerons le régime spécial de retraites des parlementaires. Ils seront rattachés au régime général.**
- Nous prévoyons que les nouveaux ministres, immédiatement après leur nomination, soient auditionnés par la commission permanente de l'Assemblée nationale compétente pour leur portefeuille.

Cette audition sera l'occasion pour le ministre de préciser sa feuille de route.

- **Objectif 2 : Des élites plus responsables.**

Nous exigerons des comptes.

Aujourd'hui, le principal danger pour la démocratie est la persistance de manquements à la probité parmi des responsables politiques, dont le comportement est indigne de la charge de représentant du peuple.

Demain, les responsables politiques devront rendre des comptes. Sur leurs entourages et la façon dont ils utilisent l'argent public. Sur leur probité personnelle, car si on ne peut être fonctionnaire lorsqu'on ne dispose pas d'un casier judiciaire B2 vierge, on ne devrait pas non plus pouvoir être parlementaire. Sur leur politique, surtout, parce que les Français demandent de la clarté.

- **Le Président de la République présentera son bilan national et européen une fois par an devant le Congrès.**
- **Nous demanderons aux parlementaires qui soutiennent notre action de mettre en place des dispositifs innovants d'évaluation du travail parlementaire (jurys citoyens, comptes-rendus de mandat via les réseaux sociaux,...)**
- Nous exigerons la probité de nos hommes politiques :

- **Interdiction pour les élus et tout gestionnaire de deniers publics de recruter des membres de leur famille comme assistants parlementaires.**
- Contrôle de l'utilisation de leurs indemnités par les parlementaires. L'indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) sera intégrée à l'indemnité parlementaire en tant que telle et, à ce titre, fiscalisée.
- **Nous exigerons que le casier judiciaire B2 des candidats à des fonctions électives soit vierge.**
- **Objectif 3 : Des élites plus efficaces.**

Nous moderniserons nos institutions.

Aujourd'hui, les responsabilités politiques sont diluées : trop d'acteurs, trop d'interventions successives, trop de lenteurs.

- Au Parlement, un député représente sept fois plus de personnes aux États-Unis qu'en France.
- C'est aussi le cas au gouvernement : seuls quatre gouvernements de la Vème République ont compté moins de 15 ministres, et sous le quinquennat de François Hollande, 74 hommes et femmes politiques ont exercé des fonctions ministérielles.

Demain, nous concentrerons les énergies sur les sujets prioritaires en limitant la bureaucratie gouvernementale et parlementaire. Nous favoriserons la procédure accélérée pour l'adoption des textes. Plus d'efficacité, c'est aussi plus de numérique : nous avons besoin de numériser notre démocratie, en instituant un vote électronique qui élargira la participation, réduira les coûts des élections et modernisera l'image de la politique.

- Interdire que des amendements écartés en commission soient à nouveau examinés en séance publique. La procédure parlementaire doit être plus efficace et plus rapide.

Pendant les débats de la loi sur le mariage pour tous, plus de 5 000 amendements ont été déposés à l'Assemblée nationale, ce qui nuit à la qualité du travail parlementaire.

- **Limitier le nombre de mois pendant lequel on légifère et consacrer plus de temps parlementaire à l'évaluation de l'action du gouvernement.**

- **Appliquer par défaut la procédure accélérée devant le Parlement, avec une seule lecture initiale par chambre.**
- Généraliser le vote électronique d'ici 2022.
- **Nous réduirons le nombre de parlementaires au Sénat comme à l'Assemblée nationale**

Ce document est une synthèse des propositions présentées avant les élections ... il constitue la première étape du plan de « moralisation de la vie politique »

12.05.2017